

## EXTRAIT DU REGISTRE

Des délibérations du Conseil Syndical du  
**SYNDICAT MIXTE INTERCANTONAL DE L'ABATTOIR GUIL DURANCE****Séance du 10 avril 2025**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le dix avril à 18 heures, le Conseil Syndical, convoqué en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERARD Jean-Louis.

Présents : Jean-Louis BERARD ; Christian BLANC ; Gustave BOSQ ; Christian DURAND ; Jean Marie REY

Pouvoirs : Martin FAURE donne pouvoir à Christian BLANC ; Jacques PONS donne pouvoir à Jean Louis BERARD ; Jean Franck VIOUJAS donne pouvoir à Jean Marie REY

Excusés :

NOMBRE DE MEMBRES : Afférents au Conseil Syndical (8) - Qui ont pris part physiquement à la Délibération (5) – Votants (8)

Délibération 2025 04 10\* n°13

<b>OBJET : Approbation du budget primitif 2025</b>
--

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5721-9 ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 1991 portant création du Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance ;  
Vu les statuts du SMIAGD modifiés, visés par arrêté préfectoral N°05-2018-09-24-004 du 24 septembre 2018 ;  
Considérant le rapport d'orientation budgétaire validé en conseil syndical du 06/02/2025 ;*

Monsieur BERARD présente en détail au conseil syndical le budget primitif 2025 du Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance

**Le Conseil Syndical, après délibération,**

- Approuve le budget primitif 2025 du Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil Durance
- **SE PRONONCE** comme suit :

Budget général primitif 2025 SMIAGD			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
496 778.28 €	496 778.28 €	213 330.52 €	213 330.52 €

**Pour le budget de fonctionnement**

POUR : 8 (huit)	CONTRE : 0 (Zéro)	ABSTENTION : 0 (Zéro)
-----------------	-------------------	-----------------------

**Pour le budget d'investissement**

POUR : 8 (huit)	CONTRE : 0 (Zéro)	ABSTENTION : 0 (Zéro)
-----------------	-------------------	-----------------------

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

